# Plantation des bassins de gestion d'eaux pluviales à Poitiers

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2023

**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Grand Poitiers Communauté urbaine

**Services de la collectivité associés** : Direction Générale Transition Ecologique : Direction Nature - Biodiversité, Direction Eau - Assainissement

**Budget** : 24 700,00 €

**Partenaires financiers** : Région Nouvelle - Aquitaine

**Partenaires techniques** : /

**Date de début** : novembre 2022

**Date de fin** : février 2023

**Objectifs** :

Grand Poitiers Communauté urbaine assure l'exercice de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » depuis le 1er janvier 2020. Dans ce cadre, elle est gestionnaire de plusieurs dizaines de bassins de gestion d'eau de pluie. En parallèle, la collectivité porte un Plan Canopée visant à développer et préserver la couverture arborée communautaire.

Dans ce cadre, une réflexion a été menée sur l'ensemble des ouvrages de gestion d'eaux de pluie qui sont autant des opportunités de reconquête de nature en milieux urbanisés que des milieux favorables au développement de boisements riches en diversité, historiquement maintenus en espaces intégralement ouverts.

Ainsi, la plantation de ces espaces s'est imposée comme un moyen stratégique de valoriser un foncier délaissé en matière de prise en compte de la biodiversité. En effet, l'objectif à travers ces opportunités foncières sont de participer au développement de la trame verte et bleue, créer des micro-habitats en ville, lutter contre les îlots de chaleur et de multiplier des boisements en faveur de l'avifaune.

La végétalisation de ces espaces offre une solution concrète pour réduire l'impact de la gestion (sur le milieu, le temps de travail et le coût d'entretien) constatant que les habitants sont plus enclins aux gestions alternatives lorsque les espaces sont plantés.

**Mesures mises en œuvre** :

Une cartographie des bassins de gestion des eaux de pluie a été réalisée au préalable afin de déterminer la pertinence du rôle de chacun au sein de la trame verte et bleu. Une étude de compatibilité entre fonctionnement hydraulique et présence de végétaux ligneux a également été conduite.

Pour chaque site, les différents types d'habitats ont été identifiés par l'étude des cortèges floristique associés aux zones humides, aux prairies sèches, aux milieux dégradés, etc. Cette étude sera poursuivie par un inventaire faunistique et floristique complet afin d'observer l'évolution de la vie. De cette manière, la plantation n'apparait pas comme une action contre-productive se développant au détriment des populations inféodées aux milieux riches naturellement présents.

Le choix des végétaux s'est principalement fait sur la capacité à connaitre de fortes quantités d'eaux sur des courtes périodes et à l'inverse, des périodes marquées par le manque d'eau (sols drainés).

Une importante diversité de végétaux est sélectionnée par site, pouvant aller jusqu'à 30 essences d'arbres et arbustes pour les sites les plus conséquents. Ce travail s'est également reposé sur la capacité des espèces à évapotranspirer permettant de créer des îlots de fraicheurs. Pour terminer, la dimension indigène des essences a primé sur la sélection finale des palettes végétales tout en veillant à intégrer quelques essences méridionales sous le prisme de l'adaptation aux changements climatiques.

Les plantations se sont effectuées de manière dense dans sur certains sites dans le but de favoriser la compétition et la sélection naturelle entre les végétaux (environ 1/m²). Cela permet également d'être plus efficient en matière de lutte contre les ilots de chaleur. D'autres sites ont été plantés de manière moins dense de manière à être plus propice à la présence de l'entomofaune. De manière générale un « effet lisière » a été travaillé de façon à préserver des espaces diversifiés en strates (notamment pour les insectes pollinisateurs).

La valorisation du sol guide également le choix des techniques de plantation : la plantation de boisements urbains améliore les capacités d'absorption de l'eau des ouvrages (à l'image des milieux forestiers, véritables éponges lors des fortes pluies). Ainsi, une expérimentation est menée sur quatre types de paillages utilisés : miscanthus, paille, lin et plaquette forestière (vitesse de décomposition, concurrence strate herbacée, apport nutritif, évaporation eau, etc.

**Résultats / impact pour la biodiversité** :

La diversité des strates végétales présentes par site (équilibre espaces ouverts et fermés) permettra à la faune et flore locale de s'épanouir dans des milieux habituellement peu accueillant pour ces populations. Ces « tâches vertes » seront par exemple d'excellents corridors en pas japonais pour l'avifaune.

Ainsi, c'est près de 11 000 m² qui est valorisé dans des zones où la biodiversité est peu présente (lotissements, zones industrielles et zones commerciales) sur un total de six bassins de gestion d'eaux pluviales. Cela représente un total de 10 950 arbres et arbustes répartis en 33 espèces. Cette importante diversité est également le fruit d'une recherche constante d'adapter le territoire aux changements climatiques, une des 5 causes majeures d'érosion de la biodiversité.

Ces plantations offrent également l'opportunité d'améliorer la qualité des sols associant le double bénéfice d'amélioration de la vie du sol et par conséquent de la fonctionnalité du sol dans sa capacité à absorber les eaux de ruissellement.

Cette stratégie offre la possibilité de mettre en place une gestion extensive de ces espaces et notamment sur les lisières qui sont des espaces riches, à l'interface entre milieux ouverts et fermés. Des suivis de l'évolution des espèces présentes ainsi que de régénérations spontanées seront réalisés annuellement pour mesurer les gains en biodiversité.

## Coordonnées

Grand Poitiers Communauté urbaine
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Virginie DELACOUR, éco-conseillère
0549523615 - virginie.delacour@grandpoitiers.fr